



SOYEZ PRÊT

**NE LAISSEZ PAS
LA FONTE DES
NEIGES INONDER
VOTRE ENTREPRISE**

**ON VOUS AIDE À RESTAURER,
RECONSTRUIRE ET SE RELEVER.**

800.867.6726 | [FIRSTONSITE.CA](https://www.firstonsite.ca)

 **FIRST
ONSITE**
RESTAURATION APRÈS SINISTRE

PRÉVENIR LES DOMMAGES CAUSÉS PAR LES DÉGÂTS D'EAU ET LES MOISSISSURES

Au printemps, l'une des plus grandes menaces pour les propriétés commerciales est le dégât d'eau. La neige se transforme en pluie, le sol gelé dégèle, tandis que l'excès d'eau et la condensation peuvent s'accumuler autour des fondations de votre propriété. Le risque de fortes précipitations pendant la saison ajoute à la quantité d'eau accumulée qui peut menacer votre propriété.

Les effets d'une inondation peuvent causer des dommages matériels intérieurs et extérieurs, la formation de moisissures dangereuses et des risques pour la continuité des activités, selon les mesures correctives requises. La préparation et la prévention sont des éléments clés. Un plan de préparation aux situations d'urgence pour votre entreprise vous mettra dans une meilleure position pour réagir face aux catastrophes liées aux conditions météorologiques lorsqu'elles se produiront.

LES DANGERS DES INONDATIONS DE PRINTEMPS :

- ✓ À l'approche de la saison de fonte printanière, les propriétés commerciales sont les plus touchées par les inondations aux niveaux inférieurs des bâtiments, où l'eau s'infiltrer par des fissures dans les fondations qui ont pu se développer au cours de l'hiver.
- ✓ Avec l'excès d'eau qui circule dans les égouts et les drains, le risque d'inondation est également lié au refoulement des égouts.
- ✓ L'éclatement des tuyaux et l'obstruction des égouts sont des causes courantes de dégâts d'eau.
- ✓ De fortes précipitations peuvent entraîner des fuites à l'intérieur du toit, tandis que la fonte de la glace et de la neige peut créer une accumulation d'eau dans les zones situées au-dessus et au-dessous du sol.

ÉTAPES À SUIVRE POUR ATTÉNUER LES RISQUES POUR VOTRE PROPRIÉTÉ

Avec une planification et des ressources appropriées, votre entreprise sera mieux préparée à réagir aux urgences liées aux inondations. Le fait de disposer de ressources pour réagir rapidement contribuera également à prévenir d'autres dommages à votre propriété et à atténuer les interruptions de service pour votre entreprise. Une entreprise de restauration professionnelle comme FIRST ONSITE s'associera à vous à chaque étape du processus en effectuant les activités suivantes.

ÉVALUER ET DÉTECTER LES DOMMAGES :

- ✓ Prenez le temps d'identifier les zones endommagées par l'eau et la source des dégâts.
- ✓ Évaluez les dommages causés aux aspects structurels de votre bâtiment.
- ✓ Recherchez les dangers non détectés auparavant.
- ✓ Vérifiez la présence de poches d'humidité cachées dans l'isolation et les cavités murales à l'aide de caméras thermiques.

ATTÉNUER ET ÉLIMINER L'EAU ET L'HUMIDITÉ:

- ✓ Appliquer les mesures de séchage adéquates pour éviter la formation de moisissures.
- ✓ Fournir des équipements de séchage tels que des ventilateurs et le système de ventilation du bâtiment jusqu'à ce que les zones touchées aient été correctement séchées et déshumidifiées conformément aux normes industrielles.
- ✓ Vérifier le processus de séchage par des relevés quotidiens de l'humidité.

RÉPARER LE CONTENU RÉCUPÉRABLE:

- ✓ Évaluer les éléments qui peuvent être restaurés et vous aider à entreprendre une série d'opérations de récupération pour sauver des éléments tels que des meubles, des appareils électroniques et des documents sur disque dur.

RESTAURER ET RECONSTRUIRE :

- ✓ Vous aider dans les situations d'urgence et remettre votre propriété dans son état initial ou mieux

FIRST ONSITE EST LÀ POUR AIDER.

Contactez-nous dès aujourd'hui au **800.867.6726** ou par courriel à info@firstonsite.ca pour mettre en place l'évaluation de votre plan d'urgence avant la prochaine catastrophe.



AVANT QU'UNE INONDATION DE PRINTEMPS NE SE PRODUISE, OBTENEZ LE PROGRAMME PIUP DE FIRST ONSITE – PLAN D'INTERVENTION D'URGENCE PRIORITAIRE

QU'EST-CE QU'UN PROGRAMME PIUP?

Le PIUP de FIRST ONSITE met en place un accord de partenariat qui permet à nos clients commerciaux de bénéficier d'une intervention d'urgence prioritaire lorsqu'un événement d'urgence se produit. Cela signifie que vous avez accès à nos équipes et à nos ressources en premier, ce qui peut conférer un avantage important à votre entreprise lorsque des catastrophes de grande ampleur se produisent.

UN PROGRAMME DE PRÉPARATION CONÇU COMME UN PARTENARIAT

Un élément clé de notre programme de PRÉPARATION est le processus de collaboration et de planification qui a lieu avant qu'une catastrophe ne se produise, afin que FIRST ONSITE connaisse bien votre entreprise et vos installations et soit prête à intervenir lorsque vous êtes confronté à une urgence. Dans le cadre de ce processus, nos équipes vous rencontrent pour une séance de planification, effectuent une visite et un examen des lieux, et établissent les attentes en matière de prix et de services. En vous associant avec nous avant un événement, vous saurez qui appeler en cas de problème, et vous aurez l'esprit tranquille en sachant que quelqu'un qui connaît votre entreprise est prêt à vous aider.

POINTS FORTS DU PROGRAMME PIUP:

- ✓ Service prioritaire garanti pour les clients du programme PIUP
- ✓ Mobilisation immédiate des ressources et des équipements dès la notification d'un sinistre
- ✓ Prix préférentiel
- ✓ Réduction des pertes et des coûts des sinistres
- ✓ Pas de période de contrat
- ✓ Réduction de l'interruption des activités
- ✓ Pas de frais de service pour la participation au programme PIUP



FIRST ONSITE EST LÀ POUR AIDER.

Contactez-nous dès aujourd'hui au **800.867.6726** ou par courriel à info@firstonsite.ca pour mettre en place l'évaluation de votre plan d'urgence avant la prochaine catastrophe.

